



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2733
18 décembre 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Pour voir le bout du tunnel, une seule voie, lutter pour faire payer le grand patronat!



Police

Souriez, vous êtes fichés

Page 4

Référendum

**Le nouveau
Macron-gadget**

Page 3

Grande-Bretagne

**Les mensonges
du Brexit**

Page 8

Leur société

- Covid-19 : les vagues se suivent et se ressemblent 3
- Il manque un vaccin contre les profiteurs 3
- Climat et référendum : le gadget constitutionnel de Macron 3
- Police : souriez, vous êtes fichés 4
- Le 12 décembre à Paris : gardes à vue arbitraires 4
- Nos lecteurs écrivent : le film d'une intervention policière 4
- IVG : un timide pas en avant 5
- Nouveau porte-avions : pour quelques milliards de plus 5
- Masques : la commission d'enquête ne voulait pas déranger 5
- Logement : colère de ministre 6
- Retraités : la bourse ou la vie 6
- INJS - Paris : en grève contre les suppressions de postes 6
- Service civique : plus précaire et moins payé 7
- Notre camarade Rose 7

Dans le monde

- UE : au bord du gouffre, encore un pas en avant 8
- Grande-Bretagne : mensonges sur le Brexit 8
- Milliardaires, brexiteurs et menteurs 8
- Inde : les agriculteurs contre les lois du marché 9
- Argentine : vers la légalisation de l'IVG? 9
- Maroc-Israël : diplomatie trumpienne 16
- Nouvelle-Calédonie : le pillage du nickel continue 16
- Macron-Sissi : la médaille et son revers 16

Il y a 25 ans

- La grève de 1995 contre le plan Juppé 10

Dans les entreprises

- Accord ANI : le travail sans la santé 11
- Gifrer - Décines 11
- Société Générale - Crédit du Nord 11
- Nos lecteurs écrivent : les dindons de la farce, spécial Noël 11
- RATP : 12
- SNCF - Lyon-Part-Dieu 12
- SNCF - Paris Saint-Lazare 12
- Technocentre-Renault - Guyancourt 13
- Une Ghosnerie de plus 13
- SMRC - Rougegoutte 13
- La Redoute - Wattrelos 13
- GRDF - Nantes 13
- Agents d'entretien des lycées d'Île-de-France 14
- Bibliothèque Sainte-Barbe - Paris 14
- CHU - Nantes 14
- Tereos - Nantes 14
- FedEx - Roissy 15
- Transport aérien 15

Le bout du tunnel pour les travailleurs ? Le retour des luttes collectives !

«*La France s'en sort mieux que ses voisins*», voilà tout ce que trouvent à dire Macron et Castex au bout de dix mois d'incurie, de mensonges, d'improvisations, et près de 60 000 décès !

Et c'est loin d'être terminé, car la campagne de vaccination va prendre des mois. Des mois pendant lesquels nous risquons une troisième vague. Des mois d'interdits et de contrôles car, si le gouvernement est incapable de gérer la crise efficacement, il profite de la situation pour tenter d'affirmer son autorité.

Les théâtres et les cinémas, qui s'étaient préparés pour rouvrir et assurer les fêtes, ne rouvriront pas avant janvier. Quant aux fêtes, elles devront se réduire au minimum, avec un couvre-feu à 20 heures pour le 31 décembre. Et Darmanin promet des contrôles !

Macron nous avait promis, il y a trois semaines, «*de la clarté*» et de la «*cohérence*» car, disait-il, «*rien n'est pire que l'incertitude et l'impression d'une morosité sans fin*». C'est encore raté ! Et «*morosité*» est un mot faible. Pour des millions de travailleurs, c'est de l'angoisse pour les semaines, les mois, voire les années à venir.

Derrière les fleuristes, les chefs étoilés, les artistes, les responsables de station de ski qui décrivent la catastrophe économique qu'ils subissent, il y a des salariés. Il y a les travailleurs qui, avec le chômage partiel, perdent du salaire et accumulent les dettes. Et il y a tous ceux qui ont perdu un emploi précaire.

Des millions de travailleurs ont vu leurs conditions de vie et leur pouvoir d'achat s'effondrer avec l'explosion du chômage. Ils se démènent entre impayés et retards de loyer. Se nourrir correctement, se chauffer est devenu de plus en plus difficile pour beaucoup. Le gouvernement incite la population à se faire plaisir à Noël en achetant des produits artisanaux. Mais des millions de personnes ne remplissent leur frigo que grâce aux associations caritatives. Si elles réussissent à faire un extra pour les fêtes et à acheter des cadeaux pour les enfants, ce sera aussi grâce à celles-ci.

Pas un jour ne passe sans que de nouveaux licenciements soient annoncés. Dernièrement Elior, le géant de la restauration, a annoncé 1888 suppressions d'emplois ; Disney, 1000 sur son site de Marne-la-Vallée. Cela s'ajoute à la liste déjà longue de Bridgestone, Danone, Hutchinson, Renault,

Airbus, Air France, Auchan... En novembre, une officine gouvernementale a comptabilisé 67 000 suppressions de postes annoncées dans le pays.

Quand il ne s'agit pas de licenciements, il s'agit d'attaques contre nos conditions de travail : tentatives de faire du sous-effectif la norme, attaques mesquines contre des primes ou des repos compensateurs, contre les congés... Contrairement à l'épidémie de Covid, ces attaques ne doivent rien à la nature. Les travailleurs sont confrontés à un virus qu'ils connaissent bien : le virus du profit et de la rapacité patronale.

Bien que l'État se soit substitué au patronat pour payer le chômage partiel, les grands groupes, c'est-à-dire ceux qui ont des millions en réserve, restructurent à tour de bras, alimentent l'explosion du chômage et de la misère. Le grand patronat mène la lutte de classe et il est sans pitié.

Le patronat est à l'offensive pour accroître l'exploitation. Alors, partout, il faut que les travailleurs se défendent. Certains le font déjà dans bien des entreprises.

À Villeurbanne, les ouvriers de General Electric ont fait trois semaines de grève contre des suppressions de postes et ont forcé la direction à en réduire le nombre. Dans son usine d'Orléans, le groupe pharmaceutique Delpharm voulait supprimer une semaine de congés payés et treize jours de RTT, tout en imposant aux salariés 35 minutes de travail gratuit par jour : la grève a contraint la direction à reculer en partie.

Toutes les luttes collectives pour nos intérêts sont positives. Et il n'y en a pas de petites. Même quand elles n'amènent pas la victoire, elles permettent de renouer des liens de solidarité et de confiance, et cela compte pour l'avenir.

Car le plus dur reste à venir. Pour l'instant, le gouvernement ouvre son chéquier et il donne sans compter aux plus gros, faisant exploser la dette de l'État. Dès que l'épidémie sera derrière nous, il la fera payer au monde du travail, en commençant par s'attaquer à nos retraites. La vraie sortie de crise pour les travailleurs, ce sera le moment où ils renoueront avec la lutte pour faire payer la bourgeoisie, dont les affaires et les profits ont été assurés par le gouvernement. Ces milliards qui sont aspirés par la finance et enrichissent une toute petite minorité capitaliste, il faut aller les chercher !



Covid-19 : les vagues se suivent et se ressemblent

Le nombre de nouveaux malades du Covid reste nettement supérieur à 5 000 par jour. Faute de moyens réels pour combattre les conséquences de l'épidémie, le gouvernement maintient la panoplie de mesures coercitives qui toutes ont comme point commun de désigner les individus comme responsables de l'épidémie. Les théâtres, cinémas, restaurants, etc. restent fermés.

L'assouplissement annoncé pour le 15 décembre n'assouplira donc pas grand-chose, même si personne ne sera fâché de ne plus avoir à se préoccuper des attestations. Le couvre-feu à 20 heures limitera le droit à se déplacer aux seules nécessités vitales et, bien sûr, au droit d'aller au travail. Le couvre-feu peut même rendre les choses

plus contraignantes qu'avant entre 20h et 6h, puisqu'on ne peut plus quitter son domicile à moins d'aller à la pharmacie de garde, au travail ou promener son chien, si tant est qu'on en ait un. Les déplacements sont tout de même réautorisés pour les vacances scolaires, et le gouvernement ne laissera pas passer l'occasion de désigner

la population comme responsable en cas de nouveau pic épidémique. Castex a convié le ministre de l'Intérieur Darmanin à la conférence de presse du 10 décembre, afin de bien insister sur les aspects répressifs.

Pendant ce temps-là l'irresponsabilité des gouvernants, elle, ne faiblit pas. Dernier épisode en date : Véran a été pris en flagrant délit de mensonge par des médecins en quête de 800 nouveaux lits durables de réanimation promis au seuil de la deuxième vague. Le ministère vient de reconnaître qu'il s'agit en fait de lits durables... le temps de



la crise. Un responsable a même déclaré à France info que les services du ministère auraient dû se douter que tout le monde ne comprendrait pas « la notion de durabilité »!

Les lits de réanimation ne sont pas durables, mais le flot d'insanités qu'on aura entendu pour justifier la politique du gouvernement, lui, est inépuisable.

Sacha Kami

Il manque un vaccin contre les profiteurs

La vaccination contre le coronavirus a commencé en Angleterre et aux États-Unis. Une vaccination efficace est sûrement le meilleur moyen de mettre fin à la pandémie. Mais il est tout aussi sûr que les promoteurs de ces campagnes massives défendent tout autre chose que la santé publique, et bien des inquiétudes pèsent encore sur le bon déroulement et l'efficacité de ces vaccinations.

Trump avait fait du lancement le plus rapide possible de la vaccination un enjeu électoral. Il tient maintenant à mettre à son compte le démarrage de celle-ci avant son départ de la Maison-Blanche. En Angleterre, la première personne vaccinée a été présentée comme une héroïne et les dirigeants politiques se

sont largement vantés d'être les premiers en Europe à débiter la vaccination. Ailleurs dans le monde, Vladimir Poutine avait donné le ton, le 11 août, en mettant en avant le vaccin russe Spoutnik 5 et en affirmant qu'une de ses filles était déjà vaccinée. La Chine, quant à elle, vaccine largement depuis août.

De nombreux chercheurs réalisent des prouesses dans la recherche d'un vaccin. Des techniques innovantes et porteuses d'avenir, comme celle de l'ARN messager, ont été utilisées dans des délais très courts et cette précipitation peut être justifiée par l'ampleur de l'épidémie actuelle. Mais avant le 8 décembre aucune étude validée par la communauté scientifique n'avait encore été publiée. Les médecins n'avaient donc aucun moyen de se faire un avis sur la fiabilité des différents vaccins en préparation.

Cette situation conduit par exemple le Pr Caumes, chef du service des maladies

infectieuses à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à émettre des réticences sur certains vaccins en refusant de faire « une confiance aveugle et absolue aux laboratoires pharmaceutiques ». On ne peut que partager cette méfiance. Comme toute entreprise capitaliste, les laboratoires en question ont comme premier objectif de réaliser un maximum de profit et l'histoire récente a montré qu'ils ne reculent pas devant les méthodes les plus douteuses pour y parvenir.

Vacciner plusieurs centaines de millions de personnes dans le monde en quelques mois est aujourd'hui théoriquement

possible. Quant à réussir à le faire, et à le faire de façon efficace, c'est un autre problème. En effet, au lieu de collaborer, les laboratoires et les États qui les soutiennent vont chercher à placer avant tout « leur » vaccin, même s'il rencontre des problèmes et est moins efficace que celui du voisin. D'autre part l'épidémie a clairement touché les plus pauvres, mais les vaccins ne seront que rarement pour eux. Pour que le progrès scientifique devienne réellement un progrès pour l'humanité, le mur à franchir est encore une fois celui du profit.

Jean Pollus

Climat et référendum : le gadget constitutionnel de Macron

Macron a réussi son coup, lundi 14 décembre, à la toute fin de sa rencontre avec les citoyens de la Convention pour le climat (CCC), quand il a annoncé un référendum pour intégrer le climat à la Constitution.

Les témoins rapportent que les participants ont fini par applaudir. Mais à quoi? À l'annonce d'un référendum, réclamé par la CCC, ou au tour de passe-passe d'un président multirécidiviste?

Quand Macron avait réuni en convention 150 citoyens tirés au sort, dans la foulée du mouvement des gilets jaunes, c'était à l'en croire pour animer un « grand débat national » avec de « vrais gens ». Il voulait avoir l'air de faire écho au mouvement des gilets jaunes, pour mieux

faire passer à la trappe leurs revendications sociales.

Macron avait procédé à un nouvel exercice de communication quand la Convention avait rendu ses conclusions. Il avait promis de les retenir « sans filtre ». Mais peu après il les enterrait, assénant avec mépris: ce n'est pas « parce que 150 citoyens ont écrit un truc » que « c'est la Bible ou le Coran ».

Le chef de l'État tente maintenant de rattraper ce faux pas en sortant de son chapeau ce référendum-



gadget. C'est, en fait, un at-trape-nigaud à triple détente.

Macron promet en effet un référendum, dont il sait qu'il dépendra de l'adoption d'un même texte par les deux Chambres. Or comme le Sénat, dominé par la droite, est notamment hostile à l'objet de ce référendum, sa promesse

n'engage que ceux qui y croiraient.

Mais, même à supposer qu'un référendum ait lieu et recueille la majorité, même si la Constitution était modifiée pour y intégrer que « la république garantit la préservation de la biodiversité, de l'environnement et la lutte contre le

dérèglement climatique », qu'est-ce que cela changerait pour la population, y compris dans le domaine du climat?

Rappelons que la Constitution actuelle stipule que la France est une « république sociale » et, comble de dérision, affirme dans ses versions de 1946 et de 1958 que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Ce « droit » et ce caractère « social », des générations de travailleurs (et de chômeurs) ont pu les apprécier à leur juste valeur. Alors, ce n'est pas un article de plus dans la Constitution qui empêchera la mer de monter.

Pierre Laffitte

Police : souriez, vous êtes fichés

Trois décrets publiés le 4 décembre modifient le Code de la sécurité intérieure, censé régir l'action de l'État en matière de maintien de l'ordre et de renseignement intérieur. Ils augmentent le nombre d'informations et de personnes légalement susceptibles d'être fichés.

Ces décrets facilitent les croisements entre fichiers et élargissent nettement la portée légale de trois d'entre eux. Cela concerne celui sur la prévention des atteintes à la sécurité publique (PASP), celui sur la gestion de l'information et la prévention des atteintes à la sécurité publique (GIPASP) et enfin celui des enquêtes administratives liées à la sécurité publique (EASP). D'après le ministère de l'Intérieur, ces trois fichiers représentent respectivement environ 61 000, 67 000 et 222 000 personnes. Gérés par la police et la gendarmerie, les deux premiers visent les personnes dont les activités porteraient atteinte à la sécurité publique (hooliganisme, participation à des manifestations violentes...), tandis que le dernier sert

lors d'enquêtes préalables à certains recrutements, pour les employés de centrales nucléaires ou les conducteurs de bus, par exemple.

Sous couvert de lutte contre le terrorisme et l'intégrisme islamiste, ces fichiers sont étendus à toutes les personnes jugées dangereuses pour la sûreté de l'État ou « susceptibles de porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ». Darmanin a d'ailleurs jugé bon de préciser que cela inclut également les personnes liées aux partis « qui prônent la révolution ». Serait également autorisé le fichage des participants à une manifestation correspondant à ces critères, ainsi que de l'entourage des personnes suspectes, notamment leurs parents et leurs enfants.



L'État cible ouvertement les opinions politiques, philosophiques et religieuses des personnes fichées, ou l'appartenance à des associations, comme un syndicat. Les fichiers contiennent aussi de nouvelles rubriques : les « comportements et habitudes de vie », les « facteurs de fragilité » (addictions, faits dont on aurait été victime), les troubles psychologiques et psychiatriques dont souffriraient les personnes fichées.

Dans son avis sur ces

décrets, la bien mal nommée Commission informatique et liberté (CNIL) remarque sans sourciller qu'ils cherchent à « tenir compte de l'évolution des pratiques » et à les « régulariser ».

En effet, tout cela se faisait déjà depuis longtemps mais plus ou moins officieusement. Le fichage par la police est aussi vieux que celle-ci. Derrière le voile démocratique, l'État est fondamentalement constitué d'une bande d'hommes en armes chargés de conserver la société

telle qu'elle est, c'est-à-dire dominée par la grande bourgeoisie. Il en va de même dans les entreprises. Dans nombre d'entre elles, le patronat n'a pas attendu ces décrets pour constituer des dossiers sur les travailleurs.

Clairement le gouvernement se saisit de la situation pour avancer l'idée qu'il est normal que la population soit surveillée et contrôlée. Plus il montre sa vraie nature, plus il aura de monde à inclure dans ses fichiers.

Sacha Kami

Le 12 décembre à Paris : gardes à vue arbitraires

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, s'est félicité du changement de stratégie de sa police qui, grâce à de nombreuses interpellations lors de la manifestation parisienne du samedi 12 décembre contre la loi de Sécurité globale, aurait permis d'éviter les débordements commis par des casseurs. Et lui-même a tenu à indiquer au fil des heures le nombre de personnes arrêtées.

En fait de casseurs, il semblerait plutôt que la police ait procédé à des arrestations au petit bonheur la chance. Ainsi, sur les 124 personnes placées en garde à vue, on comptait deux journalistes, dont

un pour « dissimulation du visage » parce qu'il portait un masque antiCovid, une vingtaine de mineurs qui ne cherchaient aucune bagarre et, avant même le départ du cortège, un homme en possession

d'un tournevis, objet qualifié pour l'occasion d'arme par destination, etc. Force a pourtant été à la police de relâcher la majorité des gardés à vue, à la suite du classement sans suite ordonné par le parquet.

Darmanin veut jouer les durs et montrer à son public réactionnaire qu'il est capable de faire régner l'ordre. Ses vantardises ressemblent plutôt à celles de la grenouille de La Fontaine, qui voulait se faire plus grosse que le bœuf.

Marianne Lamiral



Nos lecteurs écrivent

Le film d'une intervention policière

« Je suis infirmière DE. Depuis novembre 2018, j'interviens dans tous les types de manifestations afin de porter assistances aux personnes en péril (street-médic). Samedi 5 décembre, je me suis rendue à la manifestation avec mon amie déclarée, munie d'une attestation. Au rendez-vous porte des Lilas, nous avons été accostées par un policier.

Après nous avoir dit que les casquettes coquées que

nous portions étaient interdites en manifestation, il nous a alors demandé de le suivre au niveau du camion pour un contrôle d'identité. Il nous a alors stipulé une interpellation pour port de ces casquettes et nous avons été embarquées dans le camion avec six autres manifestants, dont trois médecins.

Le conducteur roule très vite, chaque coup de frein nous fait basculer en avant, sans aucune ceinture pour

nous retenir. Personne ne se soucie de ce qui pourrait se passer dans le camion, un malaise aurait pu aussi bien passer inaperçu. Une personne émet le besoin d'uriner, personne ne l'écoute, et il finit par ne plus se retenir. Nous restons au total pendant deux heures dans cet espace clos, à huit avec ces odeurs d'urine.

Au commissariat de police, les personnes sortent par petits groupes. Nous

retrouvons dans une cellule, dépossédés de nos effets, sans solution hydro-alcoolique ; les policiers, eux, portent des gants en nitrile. Nous demandons à aller aux toilettes, la réponse est toujours la même : « Pas avant d'avoir vu l'OPJ ! » (officier de police judiciaire).

Un agent vient me présenter à l'OPJ, qui me rappelle que je suis là car j'ai une casquette coquée. Il vide mon sac en discutant

avec son collègue : « Tiens ! Pas mal les poches de froid pour le foot. » Je demande si je peux récupérer mon sac : c'est non.

Quand je peux enfin sortir munie de ma carte d'identité, je me sens humiliée, dégradée. J'apprendrai par la suite que la manifestation s'est très mal passée sans que ni moi ni trois autres médecins n'aient pu faire leur travail. »

Une lectrice



IVG : un timide pas en avant

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) vient de rendre un avis favorable à la proposition de loi adoptée à l'Assemblée nationale en octobre, qui vise notamment à allonger les délais légaux pour recourir à l'interruption volontaire de grossesse.

Alors que la proposition de loi avait été adoptée à la majorité dès la première lecture, le gouvernement a fait appel au CCNE pour tempérer, prétextant que tout le monde n'était pas d'accord sur le sujet. D'ailleurs, la manœuvre a en partie réussi puisque, si le comité a approuvé l'allongement des délais, il a en revanche demandé le maintien de la clause de conscience, qui permet aux médecins de refuser de pratiquer une IVG. Les femmes pourront donc avorter... à condition qu'elles trouvent un médecin qui accepte de le faire.

La question est en effet celle des moyens, alors que le nombre de centres pratiquant l'IVG ne cesse de diminuer – moins 8% en dix ans – et que 3 000 à 5 000 femmes sont contraintes chaque année d'aller avorter à l'étranger. Rappelons au passage que même l'allongement des délais légaux de 12 à 14 semaines reste très en deçà de ce qui se fait dans certains pays européens : aux Pays-Bas ou en Espagne, il est possible de pratiquer une IVG jusqu'à 22 semaines de grossesse.

Si la proposition de loi est adoptée – et rien n'est

encore joué, puisqu'elle doit encore être examinée par le Sénat –, elle ne changera pas fondamentalement la situation des femmes cherchant à avorter, surtout si aucun crédit n'est alloué à la défense de ce droit élémentaire des femmes à disposer de leur corps. Il est vrai qu'il est attaqué un peu partout en Europe, à commencer par la Pologne, où des milliers de femmes protestent actuellement contre l'interdiction quasi totale de l'avortement. Avec cette loi, le gouvernement français se donne donc à bon compte des allures progressistes, tout en limitant sa mise en pratique pour plaire à la partie la plus réactionnaire de son électeurat.

Camille Paglieri

Masques : la commission d'enquête ne voulait pas déranger

Quand on veut enterrer un problème, on crée une commission. Fin juin, une commission d'enquête sénatoriale a donc été nommée sur la gestion de l'épidémie. Constituée d'élus de gauche comme de droite, on allait voir ce qu'on allait voir ! Or cette commission est tombée par mégarde sur quelque chose qu'on ne savait pas encore.

Dans des mails transmis par erreur aux sénateurs par la Direction générale de la santé, son directeur Jérôme Salomon demandait à faire modifier un rapport de l'agence prétendant indépendante Santé publique France. Ce rapport affirmait la nécessité de constituer un stock préventif d'un milliard de masques, un objectif jugé par Salomon contradictoire avec les décisions budgétaires prévues. Lors de sa publication à l'été 2019, le rapport ne contenait plus que l'idée d'un « besoin »

d'un milliard de masques à couvrir en cas de pandémie, par des commandes sur le coup, par exemple.

Pendant la première partie de la pandémie, la diminution du stock de masques, tombé de plus de 700 millions de masques à environ 100 millions, avait entraîné une grave pénurie, même pour les soignants ou les Ehpad. Interrogé à ce propos, Salomon, pas gêné, s'était justifié en invoquant le rapport qu'il avait lui-même fait modifier quelques mois plus tôt.

Bien ennuyés de leur découverte et se mettant probablement à la place des autorités, les membres de la commission ont déclaré avoir d'abord envisagé de ne pas en tenir compte. Ils ont en tout cas décidé de ne pas transmettre l'affaire aux tribunaux car, comme le disait l'inflexible président LR de la commission Alain Milon, vaillamment soutenu par ses compères : la justice peut très bien « s'autosaisir », d'autant que, « dans la mesure où tout le monde le sait, il y aura bien une personne qui aura l'intention d'en savoir un peu plus ».

Pour cela comme pour le reste, mieux vaut ne pas s'en remettre à des parlementaires.

Sacha Kami

Nouveau porte-avions : pour quelques milliards de plus

Le 8 décembre, Macron a confirmé la construction d'un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire. Un milliard d'euros sera débloqué pour les études préparatoires d'ici 2025. La construction commencera un peu plus tard, en vue d'une mise en service en 2035.

Les estimations les plus raisonnables parlent d'un coût total d'au moins dix milliards d'euros, et ce genre de plafond est fait pour être crevé à plusieurs reprises.

En se déplaçant pour l'occasion à l'usine Framatome, spécialisée dans la fabrication de chaudières nucléaires militaires et civiles, Macron a voulu montrer que l'État continuait à soutenir cette filière. La question des déchets n'a toujours pas de solution, pas plus que celle du démantèlement des vieilles centrales. La construction de nouvelles suivant la technique dite EPR prend des années de retard. Mais qu'importe : au vu du capital immobilisé dans le secteur, l'État remet une pièce dans la machine avec cette grandiose commande militaire. Elle comporte deux chaudières, produisant l'énergie capable d'entraîner les 75 000 tonnes du futur porte-avions à près de 50 km/heure, tout en capotant à la minute deux avions de trente tonnes.

Cette douteuse prouesse technologique n'est en fait que très relative : la France n'arme qu'un seul porte-avions, 45 000 tonnes pour le *Charles-de-Gaulle*, et 75 000 demain pour son remplaçant, alors que la marine des États-Unis en arme onze, dont les derniers de 110 000 tonnes. De plus les deux catapultes dernier cri sont de fabrication américaine et facturées un milliard d'euros. Mais, à son échelle, l'État français se donne les moyens d'intervenir sur toutes les mers et à des centaines de kilomètres à l'intérieur des terres, comme il l'a fait de la

Libye à l'Irak, de l'Afghanistan à la Yougoslavie, partout où des avions décollant du *Charles-de-Gaulle* sont allés jeter des bombes et tirer des missiles.

À la suite de tous ses prédécesseurs, Macron a affirmé que sur le nucléaire reposent « la dissuasion, les sous-marins, notre porte-avions, tout ce qui fait que la France est une puissance indépendante, écoutée, respectée ». Les porte-parole de la marine sont depuis quelque temps un peu plus précis que le président. Ils soulignent que, alors que le *Charles-de-Gaulle* n'avait eu à bombarder que des populations incapables de répliquer, le prochain porte-avions devait se préparer à de réelles batailles navales. D'où l'augmentation de sa taille, de sa puissance et de celle des avions embarqués. Les escarmouches et les manœuvres d'intimidation contre des navires turcs en Méditerranée donnent quelque poids aux discours des amiraux. La course aux armements navals qui s'intensifie sur la planète entière confirme leurs sinistres prédictions.

Un seul discours de Macron aura ainsi fourni un condensé de la stupidité criminelle du système social qu'il défend : les milliards d'argent public qui manquent cruellement ailleurs sont engloutis pour soutenir des industriels irresponsables ; et, en même temps, une arme de terreur est mise en chantier pour défendre la part de chair fraîche que quelques capitalistes veulent conserver sur le marché mondial.

Paul Galois



Logement: colère de ministre

La ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, s'en est prise le 7 décembre sur RTL aux maires qui disent que le logement social « c'est bien, mais pas chez eux » et préfèrent payer une amende plutôt que d'en construire suffisamment pour atteindre 25 ou 30% de l'ensemble des logements de leur commune en 2025.

Bien sûr, c'est choquant, mais c'est l'arbre qui cache la forêt, c'est-à-dire la carence de l'État pour construire des logements accessibles. Car, malgré les milliards distribués pour « relancer l'économie », il n'est pas prévu d'attribuer ne serait-ce qu'une petite partie du Budget à la construction de logements à prix coûtant, ni même d'annuler la ponction des APL d'au moins 1,3 milliard d'euros par an sur les organismes HLM. Il n'est pas non plus envisageable de limiter

le profit des géants du BTP et des promoteurs.

Non seulement l'État a très fortement diminué sa politique de construction de logements accessibles, mais il est bien incapable de lutter sérieusement contre les lois du marché capitaliste qui éloignent de plus en plus de catégories populaires des centres-villes. Reste à la ministre la faculté de faire les gros yeux aux maires qui ne veulent pas de pauvres chez eux. Mais, même sur ce terrain qui n'engage ni

son budget ni les profits de l'immobilier, il n'est pas question de mesures vraiment efficaces. Sur le millier de communes concernées par le seuil à atteindre de 25 ou 30% de logements sociaux, 550 sont répertoriées comme étant en déficit, et seulement 251 sont susceptibles d'encourir une amende. Et, au bout du compte, Emmanuelle Wargon envisage, comme si c'était un exploit, de demander à des préfets de prendre en main l'attribution des permis de construire à la place des maires défailants, « dans 15 à 20 communes »! Et, même dans ces cas qui resteront très exceptionnels, rien ne dit que des HLM seront effectivement construits.



En revanche, quand des maires prennent une initiative en faveur de la population, comme par exemple un arrêté pour interdire les expulsions

locatives ou l'usage du glyphosate, les préfets ne se privent pas de faire casser leurs décisions par les tribunaux.

Jean Sanday

Retraités: la bourse ou la vie

Comment continuer à vivre chez soi en sécurité et confortablement lorsqu'on touche une petite retraite avec des dépenses médicales qui augmentent avec l'âge et une perte progressive d'autonomie? C'est cette question insoluble qui est au cœur d'une étude publiée récemment.

Cette étude, réalisée par Silver Alliance, qui regroupe des entreprises visant le marché des personnes âgées, calcule le budget incompressible des seniors. En moyenne, chaque mois, les dépenses de santé et de mutuelle, d'aménagement du domicile en fonction de la perte d'autonomie, d'aide à domicile, de portage de repas, d'abonnement téléphonique, de transport, seraient de 584 euros pour les jeunes retraités de 64 à

74 ans, puis de 740 euros pour la tranche d'âge de 75 à 84 ans, et monterait à 1836 euros pour les plus de 85 ans. Cela n'inclut pas les dépenses de loyer, les impôts, la nourriture ou les loisirs.

Ces dépenses sont à assurer avec une retraite, tous régimes confondus, qui se monte en moyenne à 1382 euros net par mois. Il manque donc 454 euros chaque mois à un retraité moyen de plus de 85 ans, s'il

souhaite rester chez lui!

Lorsqu'ils sont contraints de quitter leur domicile pour une maison de retraite ou un Ehpad, les seniors ne sont pas mieux lotis. En moyenne, la maison de retraite coûte de 1500 euros par mois en milieu rural à 2900 euros en ville, et l'Ehpad de 2000 à 5000 euros.

Ces sommes sont bien au-dessus de la retraite moyenne et hors de portée des retraités pauvres. Or les femmes retraitées touchent en moyenne une pension inférieure de 40% à celle des hommes.

Il est encore moins possible de vivre décemment pour le demi-million de

bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), qui remplace le minimum-vieillesse et se monte à 903 euros par mois. Même si Macron tenait sa promesse de la retraite minimum à 1000 euros, on serait encore loin du compte.

En réalité, le montant des pensions a tendance à baisser sous l'effet des réformes successives qui toutes repoussent l'âge de départ en retraite. Le patronat n'embauche presque plus aucun travailleur de plus de 50 ans; les carrières sont de plus en plus hachées par des périodes de chômage où l'on cotise moins, ou plus du tout quand on tombe au RSA, dont le nombre

d'allocataires a beaucoup augmenté récemment. Partir à la retraite sans avoir validé tous ses trimestres est de plus en plus fréquent et il en découle des décotes et des pensions amputées. La dernière en date des réformes des retraites, que Macron n'a pas abandonné l'idée de faire adopter sous son quinquennat, ne pourrait qu'aggraver les choses.

Une société qui permet aux milliardaires d'accumuler des fortunes, pendant qu'elle ne permet pas à tous les vieux travailleurs de vivre dignement, est à changer de fond en comble.

Lucien Déroit

INJS - Paris: en grève contre les suppressions de postes



Les professionnels de l'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Paris se sont mobilisés les 8 et 9 décembre contre le projet de réorganisation qui met à mal la qualité de l'accompagnement et de la scolarisation des jeunes sourds.

En 2017, les salariés s'étaient déjà mobilisés suite à l'annonce d'une baisse importante de la subvention de l'État. Depuis, le nombre d'agents n'a

cessé de diminuer alors que le nombre d'élèves suivis augmente. La mise en place du nouveau projet d'établissement, qui doit s'appliquer le 1^{er} janvier 2021,

va s'accompagner d'une véritable restructuration des services et faire encore baisser les moyens d'accompagnement des jeunes sourds. Le service éducatif est particulièrement touché, avec la suppression de deux postes de conseiller technique de service social (CTSS). Il ne resterait qu'un seul chef de service

pour gérer les 240 élèves et familles ainsi que 50 professionnels. Au service pédagogique également une baisse du nombre de postes est constatée, alors que certains jeunes n'ont pas d'accompagnement suffisant.

Le malaise est grand chez les professionnels de l'INJS, car les conditions de travail, déjà dégradées depuis des années, pourraient encore se détériorer. De nombreux agents sont en difficulté, voire en souffrance, certains sont en arrêt de travail.

Malgré le contexte sanitaire difficile, la journée de mobilisation du 8 décembre a été un succès: le rassemblement a réuni plus de 60 personnes. Les professionnels ont pris la parole à tour de rôle pour dénoncer la détérioration des

conditions de travail dans leur service, comme dans le secteur social et dans toute la société. À l'issue de cette journée, ils ont voté la reconduction de la grève le mercredi 9 décembre.

La dégradation des conditions dans les instituts nationaux publics et gratuits de jeunes sourds profite aux instituts privés et payants, comme c'est le cas pour les hôpitaux publics depuis longtemps. C'est encore une discrimination envers les classes laborieuses, dont les enfants subissent les économies faites sur tout le secteur public, en particulier en ce qui concerne la prise en charge du handicap.

La direction ne change pas de position, les agents non plus!

Correspondant LO

Service civique : plus précaire et moins payé

L'émission Cash Investigation diffusée jeudi 10 décembre a illustré comment le service civique est utilisé comme une nouvelle forme d'emploi précaire et sous-payé, ne permettant même pas d'obtenir l'ouverture de droits au chômage.

Un des jeunes interviewés a effectué un service civique à Pôle emploi et y a rempli en fait les fonctions d'un conseiller en agence pour 580 euros net par mois, dont 473 euros payés par l'État. Son cas n'a certainement rien d'exceptionnel : en 2019, 5000 personnes ont été recrutées avec ce statut à Pôle emploi, soit plus de 9 % des effectifs. De même, une journaliste ayant postulé pour un service civique dans une sous-préfecture a remplacé un fonctionnaire en arrêt maladie et un contractuel.

Créé en 2010 par Sarkozy et destiné aux jeunes de 16 à 25 ans – jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap – d'une durée d'au moins vingt-quatre heures

par semaine pendant six à douze mois, le bénéfice du service civique était à l'origine exclusivement réservé aux associations. En 2015, Hollande a permis aux organismes publics d'y avoir recours, accélérant fortement son développement. En 2019, plus de 140 000 jeunes ont effectué un service civique.

Ses promoteurs présentaient ce dispositif comme un moyen de développer au sein de la jeunesse l'esprit d'engagement au profit de la collectivité et il n'était pas du tout question, assuraient-ils, qu'il serve à combler des postes vacants ou à remplacer des salariés absents. Cet engagement n'a bien sûr pas été respecté, d'autant que les contrôles



MESALLOCS

sont quasiment inexistants. Alors que le gouvernement réduisait le financement des associations et supprimait des emplois dans toutes les administrations publiques, le service civique est apparu de plus en plus comme un moyen de pallier le manque de moyens et le sous-effectif.

L'exemple d'un recours à grande échelle à ce nouveau type d'emploi précaire a été donné par le gouvernement lui-même. Lors de son interview du 14 juillet, Macron a annoncé la

création de 100 000 places supplémentaires d'ici à la fin 2021, soit un quasi-doublement des bénéficiaires annuels. Le 1^{er} décembre, la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Sarah El Haïry, a annoncé le recrutement de 10 000 jeunes pour s'occuper des personnes âgées, dans les Ehpad ou dans le cadre de l'aide à domicile.

Au début de son quinquennat, Macron avait supprimé 150 000 emplois aidés, sous prétexte qu'ils ne

débouchaient pas sur des emplois durables. Une façon révoltante de justifier un vaste plan de licenciements ! Mais comme ces dizaines de milliers de personnes remplissaient des fonctions indispensables dans de nombreuses collectivités publiques, le gouvernement va remplacer des emplois précaires, mais tout de même payés au smic horaire, par des emplois encore plus précaires et moins payés !

Marc Rémy

Notre camarade Rose

Notre camarade Rose Alpert Jersawitz est décédée jeudi 3 décembre, à 85 ans.



Rose, que nous appelions Dorothy, était née à New-York en 1935. Ses parents étaient des immigrants juifs pauvres de Lituanie, nés dans les années 1890 près de Vilnius, et venus aux États-Unis vers 1910, comme des millions de Juifs d'Europe orientale qui fuyaient alors la misère et les persécutions antisémites de l'Empire tsariste.

Le père de Rose fut tanneur à Boston, puis plombier quand la famille s'installa à New York ; sa mère élevait les cinq enfants et faisait les lessives pour compléter les maigres revenus familiaux. Rose grandit dans East Harlem, un quartier populaire de New York, parmi les Noirs et les immigrés de différentes origines, Italiens, Irlandais ou

Portoricains. Elle a raconté plus tard comment sa personnalité se forma alors, dans les bagarres de rue. Elle vécut ensuite à Toledo, dans l'Ohio, de 1942 à 1950, avant de retourner à New York où elle côtoya un groupe bohème, et découvrit les idées socialistes et athées. C'est dans ce groupe qu'elle rencontra son futur mari, Jack Jersawitz, avec qui elle partit pour Los Angeles où, en 1953, alors qu'elle n'avait pas 18 ans, elle rejoignit le Socialist Workers Party (SWP – Parti socialiste des travailleurs).

Ce petit parti, qui avait été dirigé par James P. Cannon, était issu de la IV^e Internationale qu'avait fondée Trotsky en 1938. Tout en étant devenu souvent opportuniste vis-à-vis de courants non prolétariens, il demeura une organisation très militante. Le SWP était jugé comme dangereux par les autorités, alors que le pays était marqué par la vague anticommuniste du maccarthysme. Le SWP fut déclaré illégal en 1954 et Rose fut alors régulièrement filée par le FBI. Elle occupa différents emplois ouvriers à Los Angeles, tout en militant activement. Elle se souvenait avoir vendu largement le journal du SWP, une habitude militante qu'elle devait garder toute sa vie.

En 1956, elle retourna à New York pour créer un groupe de jeunes du SWP. En 1961, elle fut envoyée par le SWP à Chicago, avant de retourner en Californie, où elle vécut cinq ans dans la région de San Francisco, travaillant dans l'imprimerie d'un journal. Au cours de cette vie itinérante de ville en ville, courante aux États-Unis, et en particulier chez les militants, Rose fut candidate en 1963 à la mairie de Berkeley, près de San Francisco.

En 1964, elle quitta le SWP pour un autre groupe trotskyste, la Spartacist League. C'est lors d'une conférence internationale, à Londres, en 1966, qu'elle rencontra les camarades de Voix ouvrière, l'ancêtre de Lutte ouvrière. En 1968, de retour aux États-Unis, à New York, elle quitta la Spartacist League et fonda, avec quelques militants, un groupe décidé à militer en direction de la classe ouvrière. Une partie d'entre eux s'installèrent à Detroit, la capitale de l'industrie automobile, où Rose participa en 1971 à la formation du groupe trotskyste The Spark (L'étincelle).

The Spark, qui a toujours entretenu des relations fraternelles avec Lutte ouvrière, publiait des bulletins dans les entreprises

où ses militants étaient présents. Rose travailla chez Chrysler et distribua les bulletins dans d'autres usines, dans ce petit groupe révolutionnaire où tous les militants devaient tout faire. À partir de 1974, elle vécut à Baltimore, dans le Maryland, où elle travailla de nouveau dans l'imprimerie, avant de venir vivre en France en 1986.

Une nouvelle adaptation était nécessaire, mais Rose apprit le français, s'intégra et poursuivit son activité militante au sein de Lutte ouvrière. Comme elle l'a expliqué dans ses mémoires (*Une communiste, de part et d'autre de l'Atlantique*, Les Bons caractères, 2016), « parler aux gens du socialisme, du communisme » était le fondement de sa vie. Après l'avoir fait à Los Angeles, New York, Chicago, San Francisco, Detroit et Baltimore, elle milita donc à Paris, pendant trente ans, jusqu'à ces derniers mois où ses ennuis de santé se multiplièrent.

Ses camarades sur les deux rives de l'Atlantique n'oublieront pas son caractère entier, sa grande générosité, sa révolte contre l'ordre social capitaliste, et l'engagement communiste révolutionnaire qui a guidé son existence.

Michel Bondelet

Union européenne : au bord du gouffre, encore un pas en avant

Jeudi 10 décembre, les dirigeants des 27 pays membres de l'Union européenne ont entériné le plan de relance de 750 milliards d'euros en discussion depuis mai 2020. La décision a été saluée comme un pas en avant de la construction européenne. En réalité, elle est significative de la profondeur de la crise économique qui frappe dans le sillage de l'épidémie de Covid-19.

Les États nationaux, en particulier les plus puissants, naviguent à vue, en faisant ce qu'ils font toujours : appuyer sur tous les leviers pour arroser leur bourgeoisie et leurs capitalistes. L'Union européenne constitue un de ces leviers, et non des moindres. Elle va distribuer 390 milliards d'euros sous forme de subventions, et le reste, 360 milliards, sera composé de prêts à des taux proches de zéro. La France touchera ainsi 40 milliards de subventions, prévus pour financer le plan de relance présenté par Castex en septembre dernier.

Tout cela en principe est surtout destiné à soutenir les économies des pays du sud

de l'Europe, l'Espagne, l'Italie, qui pèsent lourd tout en étant les plus fragiles. Angela Merkel se montre convaincue de la nécessité de mutualiser les dettes que ce plan de relance va inaugurer pour l'UE, ce à quoi l'Allemagne s'était toujours opposée jusqu'à l'aggravation de la crise au printemps dernier. L'argent sera emprunté sur les marchés financiers et remboursé selon le poids des économies des 27. Ainsi, alors que l'Union européenne n'est pas un État unifié, elle sera la garante d'une dette commune.

Le scénario par lequel le plan de relance a été adopté est justement significatif des tiraillements, pour ne pas

dire des forces centrifuges qui menacent l'Union européenne. Jusqu'à la réunion du 10 décembre, le Hongrois Orban et le Polonais Kowalski menaçaient de maintenir leur veto. Le prétexte à cette opposition était que les subventions seraient subordonnées à des engagements sur l'État de droit, alors que ces dirigeants de pays d'Europe de l'Est sont engagés dans une surenchère nationaliste et réactionnaire qui menace les droits les plus élémentaires de la presse, des minorités sexuelles, et jusqu'à l'avortement. Les milliards promis par le plan de relance et l'urgence de la situation économique en général ont décidé chacun à mettre de l'eau dans son vin : les clauses sur l'État de droit à respecter ne s'imposeront qu'à partir de 2022, à la fin du mandat d'Orban. Cela a convaincu les dirigeants hongrois et polonais de lever leur veto, en fait tout simplement de s'incliner



Macron et Merkel au sommet des 27.

devant les puissances impérialistes de l'UE, en particulier l'Allemagne, qui peuvent s'accommoder de régimes réactionnaires en Europe du moment qu'ils ne deviennent pas des obstacles à la bonne marche des affaires.

Alors que la crise économique n'est qu'à son début et qu'elle s'annonce dévastatrice, des commentateurs se rassurent en disant que

l'adoption du plan de relance inaugure une solidarité plus grande entre États de l'Union européenne. Ces subventions ou prêts à taux zéro, qui finiront dans les coffres des capitalistes ou dans les circuits de la spéculation, font penser bien plus à une fuite en avant pour tenter de conjurer le risque d'un éclatement de l'UE.

Boris Savin

Grande-Bretagne : mensonges sur le Brexit

KEYSTONE



Les files de camions s'allongent en prévision du Brexit.

Cet article est extrait de l'éditorial des bulletins d'entreprise, daté du 9 décembre, du groupe trotskyste britannique Workers' Fight (UCI).

Le début de la campagne de vaccination, le 8 décembre, était une mise en scène politique. Il y a des raisons sanitaires à commencer rapidement la vaccination, d'abord parce que la Grande-Bretagne a le taux de mortalité par Covid le plus élevé d'Europe.

Mais il y a d'autres raisons pour proclamer que la Grande-Bretagne est la première à le faire. Le Premier ministre Boris Johnson perd chaque jour des points dans les sondages, à cause de sa gestion criminelle de

l'épidémie. Et quoi de mieux que ce vaccin qui sauvera des vies, une première mondiale, pour incarner la « grandeur britannique », même si le vaccin est importé ?

Il en va de même des dernières négociations avec l'Union européenne sur le Brexit. Si Johnson ramène quelque chose pour Noël, ce sera un cadeau pour les capitalistes britanniques. Mais si les négociations échouent, il prétendra que la Grande-Bretagne est en route vers une « puissante prospérité ».

Johnson en a déjà rabattu

sur sa tentative de revenir sur l'accord sur la frontière nord-irlandaise. En réalité, ce ne sont pas les négociateurs britanniques qui peuvent aisément rompre les négociations sans grand dommage, mais l'Union européenne. En effet 6 à 8 % seulement des exportations européennes sont à destination de la Grande-Bretagne, alors que 43 % des exportations britanniques vont vers le marché européen.

Les économistes du gouvernement viennent de publier un rapport où il apparaît que le Brexit aura plus de conséquences négatives que le Covid, car ses effets seront permanents. L'économie peut se remettre, avec des cicatrices, des effets de la pandémie. Mais s'il n'y a pas d'accord sur le Brexit, les effets seront bien pires.

Si le gouvernement n'avait pas été aussi obsédé par son nationalisme étroit et une insularité considérée comme une vertu, la crise sanitaire n'aurait pas été aussi profonde. Qu'est-ce donc que le Brexit, sinon un autre acte de nationalisme insulaire ? C'est aussi un pas en arrière.

La classe ouvrière ne peut ignorer qui en est responsable et devra s'organiser politiquement pour y faire face.

Workers' Fight

Milliardaires, brexiteurs et menteurs

Jim Ratcliff, présenté comme la première fortune de Grande-Bretagne avec ses 21 milliards de livres, est un chaud partisan du Brexit.

Il déclarait en 2015 : « *Les Britanniques sont parfaitement capables de s'occuper d'eux-mêmes et n'ont pas besoin que Bruxelles leur dise ce qu'ils devraient faire.* » En même temps, pour se préserver de l'impôt, Ratcliff installait en 2018 le siège de son groupe à Monaco.



Ce même milliardaire prêchant le nationalisme, déjà lié au groupe Daimler-Mercedes avec la course automobile, a fait encore plus fort. Après avoir promis de créer une grande usine automobile en Écosse, il annonçait en juillet dernier l'abandon de ce projet pour l'installer en France, en Moselle, dans le cadre d'un arrangement fructueux avec Daimler, sur le dos des 1 600 salariés de la Smart et

de ses sous-traitants.

Il n'est pas le seul à concilier discours nationaliste et optimisation internationale des profits. Jacob Rees-Mogg, brexiteur notoire, a lancé en Irlande (qui reste dans l'Union européenne) deux fonds d'investissement. Un autre conservateur champion du Brexit, John Redwood, avait conseillé à ses clients d'une société de gestion d'investir leur argent en Europe.

Prêcher le nationalisme pour domestiquer la population, se servir de l'État comme d'une vache à lait et transporter son capital là où il sera le plus rentable, est le comportement usuel des bourgeois de tous les pays. Mais les circonstances de la crise font que les petites manœuvres des politiciens britanniques et des capitalistes qui les soutiennent et les financent se sont transformées en l'imbroglio du Brexit, dont ils n'arrivent pas à se sortir.

Face à l'irresponsabilité, à l'avidité et aux mensonges de ces milliardaires, le capitalisme s'impose.

Paul Sorel

Inde : les agriculteurs contre les lois du marché



Manifestation d'agriculteurs.

Des centaines de milliers d'agriculteurs indiens sont mobilisés contre des lois qui libéralisent la vente des denrées agricoles. Partis en tracteurs de plusieurs États, en particulier du Pendjab, ils ont convergé début décembre vers New Delhi, la capitale, dont ils bloquent des accès.

Ces lois, votées le 20 septembre par le Parlement à la demande du gouvernement Modi, permettent aux agriculteurs de vendre leurs productions à n'importe quel acheteur avec un prix libre. Elles permettent de contourner les marchés régulés existant dans chaque État composant la fédération indienne et comportant un

prix plancher.

Comme partout, la liberté dans le système capitaliste est d'abord la liberté des plus gros d'étrangler les petits. Le marché libre, c'est le pouvoir donné aux groupes de l'agroalimentaire ou de la grande distribution de tirer les prix vers le bas. Les manifestants ont d'ailleurs brûlé les portraits de deux

grands patrons de l'agroalimentaire, les milliardaires Mukesh Ambani et Gautam Adani, qu'ils accusent d'avoir tenu la main de Modi pour écrire la loi. Comme leurs homologues occidentaux, sous prétexte de réduire les intermédiaires « de la ferme à la fourchette » et de développer le commerce électronique en direction de la petite bourgeoisie urbaine, ces géants de la distribution s'apprêtent à saigner les paysans.

En Inde, les agriculteurs et leurs familles représentent encore la moitié des

1,3 milliard d'habitants. Si les famines qui ont ravagé ce pays jusqu'au milieu du 20^e siècle ont disparu, des centaines de millions de paysans, neuf sur dix, continuent de survivre sur des parcelles de moins d'un hectare. Les moins pauvres d'entre eux, pour se payer un tracteur ou pour acheter semences et engrais, ont dû s'endetter. Ceux qui ne pouvaient pas ou qui n'arrivaient plus à payer leur dette ont quitté les campagnes. Depuis 1991, date d'une précédente grande vague de libéralisation économique, des dizaines de

millions de paysans sont partis tenter leur chance dans les grandes villes du pays. Vivant de petits boulots, ils ont été les premières victimes du confinement au printemps, condamnés à crever de faim par les blocages routiers mis en place par l'armée.

Les agriculteurs qui manifestent aujourd'hui contre les réformes, s'ils ne sont pas les plus pauvres, ne veulent pas tomber à leur tour dans la misère noire. Ils craignent de connaître le sort qui a conduit quelque 350 000 paysans indiens au suicide depuis vingt-cinq ans. Déterminés, ils ne se contentent pas de vagues promesses et refusent de lever leurs blocus tant qu'ils n'ont pas obtenu le retrait des lois Modi. Pour l'instant, celui-ci a fait donner sa police et ses canons à eau, ce qui a fait surgir des pancartes proclamant : « *Nous sommes des paysans indiens, pas des terroristes.* »

Les agriculteurs semblent bénéficier d'un large soutien. Il y a celui, plein de calculs, des divers partis d'opposition, y compris le parti du Congrès au pouvoir pendant des décennies, qui ne voient là qu'un moyen d'affaiblir Modi. Il devrait y avoir celui, sincère, des centaines de millions de prolétaires indiens confrontés au même ennemi, le capital.

Xavier Lachau

Argentine: vers la légalisation de l'IVG ?

Le 11 décembre, au terme de vingt heures de débat à la Chambre des députés argentins, le projet de loi du gouvernement péroniste de centre-gauche légalisant l'avortement jusqu'à quatorze semaines de grossesse a été approuvé par 131 voix contre 117 et 6 abstentions. Il reste à savoir si le Sénat suivra.

C'est la seconde fois depuis 2018 que les députés argentins votent un projet de loi légalisant l'avortement. Il y a deux ans, la droite gouvernait et ne poussait pas dans ce sens, et 38 sénateurs contre 31 et deux abstentions l'avaient repoussé.

Cette fois, cela répond à une promesse de campagne du président péroniste Alberto Fernandez. Sa ministre des Femmes, des genres et de la diversité, Elizabeth Gomez Alcorta, a salué le vote des députés, tandis que le résultat du vote en faveur de l'IVG a déclenché une clameur de joie chez les nombreuses femmes, jeunes et moins jeunes, qui entouraient le Congrès.

Siles pionnières de la lutte pour le droit à l'avortement libre, sûr et gratuit ont lancé ce combat en 1988 et sont restées longtemps minoritaires,

depuis quelques années leur lutte a pris de l'ampleur et elles sont désormais très nombreuses à arborer le foulard vert symbole de la lutte pour le droit à l'IVG.

Chaque année, en Argentine, il y a entre 400 000 et 500 000 avortements clandestins, dont 10 % se terminent par des complications et parfois la mort. Les adversaires de l'avortement, qui portent un foulard bleu, sont mobilisées par l'Église catholique, les évangéliques et la droite réactionnaire. Les dirigeants catholiques redoutent, après l'Irlande, une nouvelle défaite sur ce sujet, a fortiori dans le pays du pape actuel, et voudraient que le Sénat fasse barrage cette fois encore.

Le poids de l'Église catholique et des évangéliques est tel en Amérique latine que trois pays seulement



Dans les rues de Buenos Aires.

autorisent l'avortement : Cuba, l'Uruguay et le Guyana, ainsi que la province de Mexico. En Argentine, la loi date de 1921 et n'autorise l'avortement qu'en cas de viol et de menaces pour la santé de la femme enceinte, après autorisation d'un juge. Les adversaires de l'avortement ont appris à manœuvrer pour, même dans ces cas-là, faire naître l'enfant non souhaité. Dans d'autres pays, c'est pire. Des femmes ont été condamnées à la prison pour des fausses

couches, assimilées à des avortements interdits.

Même si la loi projetée en Argentine est finalement votée, les adversaires de l'avortement se serviront encore de la clause de conscience du projet de loi pour l'empêcher en pratique. Ces dernières semaines, les plus ultras ont menacé sous leurs fenêtres des députés favorables à la loi en ameutant le voisinage, une méthode qui se pratiquait contre les tortionnaires après la dictature.

Le vote du Sénat devrait

avoir lieu au plus tard en janvier prochain. Des ajustements, comme la possibilité pour les cliniques privées de refuser les IVG, pourraient être apportés au projet de loi pour convaincre des sénateurs indécis.

Mais, pour toutes les femmes mobilisées pour le droit de ne pas garder un enfant non désiré, l'espoir est « que la loi passe ! » Et il est sûr que, si le Sénat s'y oppose, leur combat ne s'arrêtera pas là.

Jacques Fontenoy



Dans la manifestation parisienne du 12 décembre 1995.

La grève de 1995 contre le plan Juppé

Il y a 25 ans, la grève de novembre-décembre 1995 forçait le gouvernement Juppé à reculer et à abandonner les attaques qu'il avait programmées contre les travailleurs : la réforme des retraites concernant les fonctionnaires et les régimes spéciaux, ainsi que son projet de contrat de plan ferroviaire.

Ce qu'on a appelé le plan Juppé cédait devant une grève portée par les cheminots et les salariés de la RATP, qui avait entraîné de nombreux travailleurs du secteur public et aussi des salariés du privé lors de différentes journées d'action.

Deux ans plus tôt, en 1993, le gouvernement de cohabitation de Balladur avait réussi à imposer aux salariés du privé de passer de 37,5 à 40 annuités pour une retraite complète et un calcul des pensions basé sur les vingt-cinq meilleures années au lieu des dix meilleures. Juppé, nommé Premier ministre par Jacques Chirac, élu au printemps 1995, voulait « réussir ce qu'on n'a pas osé entreprendre depuis trente ans ». Cela voulait dire allonger, comme dans le privé, à 40 le nombre d'annuités nécessaires pour qu'un fonctionnaire ait une retraite à taux plein, la suppression des régimes de retraite plus favorables dont disposaient en particulier les salariés d'EDF, de la SNCF et de la RATP. Il projetait aussi le gel des salaires.

Juppé programmat aussi d'autres reculs des droits des travailleurs, une politique qu'il qualifiait de « courageuse ». Un texte introduisait de nouveaux impôts pour financer la Sécurité sociale, une hausse

du forfait hospitalier et la reprise en main par l'État de la gestion de la Sécurité sociale. Juppé tenait aussi à conclure au plus vite la discussion sur un contrat de plan entre l'État et la SNCF comportant de nombreuses suppressions de postes, des fermetures de lignes, un blocage des salaires.

Les syndicats heurtés de front

C'était aller un peu trop vite en besogne. Au lieu de chercher à se concilier les directions syndicales, Juppé heurtait de front FO et la CGT et les poussait à se liquer contre son plan, provoquant une grève de trois semaines qui, au plus fort du mouvement le 12 décembre, allait mettre des centaines de milliers de travailleurs dans la rue. Les motivations des syndicats n'étaient pas tout à fait identiques. Force ouvrière, qui disposait de la majorité au sein des organismes de gestion de la Sécurité sociale, était particulièrement visée. La CGT, quant à elle, voulait montrer au gouvernement qu'il ne pouvait pas se passer des syndicats, qu'il devait se résoudre à discuter avec eux pour mener sa politique. Seule la direction de la CFDT choisit de soutenir une grande partie des réformes du plan Juppé, dont celle concernant les retraites. Ce ne fut pas sans la forte opposition de

ses adhérents, qui l'obligea malgré tout à appeler à certaines journées d'action.

Élargir le mouvement

Les syndicats, FO et CGT avaient pu mesurer le mécontentement lors des journées d'action organisées depuis le début de l'année. La concurrence entre les deux syndicats jouait un rôle d'aiguillon, les incitant à ne pas lâcher prise. Un certain nombre de travailleurs s'en sentaient encouragés, ainsi que les militants syndicaux, jusqu'à décider de convaincre les cheminots, puis d'autres, de s'engager dans une grève reconductible.

La revendication centrale du retour aux 37,5 annuités pour tous concernait le secteur privé et pas seulement les fonctionnaires, les régimes spéciaux et en particulier la SNCF. Affirmer la nécessité du retour aux 37,5 annuités fixait un objectif commun à tous et pouvait être un levier pour entraîner les salariés du privé.

Dès le déclenchement de la grève à la SNCF, le 24 novembre, la CGT chercha à impulser des assemblées générales intersectorielles parmi les cheminots, puis elle favorisa la participation des autres travailleurs. La CGT utilisa la force représentée par les cheminots en grève reconductible pour entraîner de proche en proche dans la grève les agents de la RATP dans la région parisienne, les postiers, les salariés de l'EDF, de France télécom, des impôts et l'ensemble des fonctionnaires. Ses militants entraînent les cheminots

grévistés vers les dépôts RATP, les centres de tri postal, pour qu'ils s'adressent directement à leurs salariés en les appelant à les rejoindre. La CGT appela aussi chaque semaine à des « temps forts » avec l'objectif de permettre à de nombreuses professions de se joindre au mouvement. Les routiers, les ouvriers de nombreuses usines y participèrent.

Un mouvement très populaire

Le gouvernement, les députés et nombre de commentateurs tentèrent de monter l'opinion publique contre les grévistes. Ils dénonçaient du matin au soir sur les ondes le prétendu corporatisme d'une catégorie, les conducteurs de train, mieux payés et privilégiés, la « prise en otage » des usagers, des salariés, dont beaucoup étaient dans l'incapacité de se rendre à leur travail. Ils accusèrent les grévistes d'être responsables de licenciements. Ils tentèrent de diviser le mouvement en cédant en partie sur le contrat de plan SNCF. La CGT et FO n'en continuèrent pas moins à appeler à la poursuite de la grève. Malgré la gêne réelle occasionnée par la paralysie presque totale des transports, en particulier en région parisienne, la population travailleuse restait majoritairement solidaire, supportant les heures d'attente, les heures de marche et la pression à l'approche des fêtes de fin d'année. L'ensemble des travailleurs sentaient qu'une victoire des grévistes mettrait un frein aux attaques qu'ils

subissaient.

Ce mouvement resta dans le cadre fixé par les directions syndicales, qui ne craignaient nullement d'être débordées. La CGT put encadrer la grève sans en perdre le contrôle et même décider de la fin du mouvement sans être contestée.

Le 15 décembre, Juppé dut annoncer que son plan était abandonné et le mouvement prit fin. Alors qu'il avait annoncé que face à la grève il restait « droit dans ses bottes », son gouvernement était durablement affaibli.

Début 1997, pour retrouver du crédit, Chirac tenta une manœuvre politique en décidant la dissolution de l'Assemblée nationale. La victoire de la gauche aux élections législatives l'obligea à cohabiter avec le Premier ministre socialiste Lionel Jospin. Cinq ans de ce gouvernement, auquel la CGT appelait les travailleurs à faire confiance, allaient s'avérer plus efficaces pour endormir leur combativité que les attaques frontales de Juppé, et créèrent les conditions pour le retour de la droite au gouvernement après l'élection présidentielle de 2002.

Le gouvernement Raffarin-Fillon tenta alors de faire reculer l'âge de la retraite pour les fonctionnaires et les régimes spéciaux. Cependant, dès les premières réactions, il divisa le mouvement en excluant momentanément les régimes spéciaux. Ses successeurs allaient se charger de les démolir progressivement.

Inès Rabah

Accord ANI : le travail sans la santé

Le 10 décembre, après six mois de négociations entre patronat et syndicats, un accord national interprofessionnel (ANI) sur la santé au travail a vu le jour. Il n'est pas encore acquis, les syndicats ayant jusqu'au 8 janvier pour le signer. Certains, CFTD, FO, CFE-CGC y sont favorables, d'autres sont plus mitigés et la CGT y est hostile.

Le Medef voit cet accord comme « novateur avec comme colonne vertébrale la prévention ». Les quelques éléments parus dans la presse expliquent assez clairement les raisons de cet élogé patronal.

L'ANI rappelle ainsi une jurisprudence indiquant qu'un employeur « peut être considéré comme ayant rempli ses obligations s'il a mis en œuvre des actions de prévention ». C'est une façon formelle de dédouaner

le patronat de ses responsabilités, dénonce la CGT, évoquant la création d'un passeport attaché au salarié qui, après une formation, se verrait « responsable des conséquences de ses activités sur lui-même et sur les autres ». Elle dénonce également l'emploi de médecins généralistes pour pallier la pénurie de médecins du travail.

Que le patronat cherche à se décharger de ses responsabilités et à contourner les

obligations imposées par la Sécurité sociale, les travailleurs le voient quotidiennement, ne serait-ce qu'en constatant la difficulté à récupérer les volets d'accidents du travail, à obtenir le matériel sanitaire ou les réparations indispensables en temps et en heure pour éviter les accidents. Quant à « la prévention de la désinsertion professionnelle », un chapitre nouveau paraît-il, on voit comment les patrons s'en soucient puisque

chaque année, 80 000 salariés déclarés inaptes sont licenciés !

Ce genre de texte laborieusement élaboré sert à rappeler de grands principes... dont l'application est toujours entravée par les cadences, la masse de travail, les horaires à rallonge, l'organisation du travail auxquels les salariés ne peuvent résister que s'ils décident ensemble d'en fixer eux-mêmes les limites.

Sylvie Maréchal

Gifrer – Décines : contre les suppressions d'emplois



Les salariés en production de l'usine Gifrer Barbezat de Décines, dans le Rhône, sont en grève depuis mardi 8 décembre contre la suppression des 125 postes de production, la direction ayant décidé de la délocaliser et de ne garder à Décines que les services commerciaux.

L'entreprise, qui produit essentiellement pour la pharmacie et les hôpitaux, a été fortement sollicitée dès le début de la crise sanitaire du printemps pour la production de gel hydroalcoolique. La direction a multiplié les heures supplémentaires, mais a refusé de verser la moindre prime, arguant que lorsqu'on veut gagner plus, il

faut travailler plus.

Depuis le 8 décembre, les salariés sont devant la porte de l'usine afin de faire pression pour que la direction négocie, car pour l'instant elle ne propose de verser que les indemnités du minimum légal. Les premiers licenciements interviendraient dès le mois de février prochain.

La municipalité et la métropole ont fait de vagues promesses de rachat des terrains pour reconstruire des bâtiments modernes afin de maintenir les emplois, mais les salariés présents devant l'entrée de l'usine ne se font guère d'illusions sur ces discours et comptent plutôt sur leur mouvement pour faire payer au maximum l'actionnaire principal de Gifrer.

Des négociations ont débuté lundi 14 décembre et, en attendant les résultats, les grévistes continuent malgré le froid à stationner et à bloquer les portes.

Correspondant LO

Société Générale Crédit du Nord : 600 agences fermées

La Société Générale a annoncé la fusion de son réseau de banques de détail avec celui du Crédit du Nord et la fermeture de 600 agences, laissant prévoir des milliers de suppressions d'emplois.

Le Crédit du Nord est une filiale de la Société Générale depuis 1997. Mais jusque-là, elle avait gardé une certaine autonomie de fonctionnement.

Dorénavant, les agences Société Générale et Crédit du Nord, voisines dans les centres-villes, seront fusionnées. Les systèmes informatiques des deux banques et d'autres fonctions centrales seront mutualisés. Les syndicats estiment que cette fusion va détruire entre 2 000 et 5 000 emplois.

Ce plan de destruction d'emplois s'ajoute aux 640 postes supprimés dans les activités de banque de financement et d'investissement du groupe. Avec ces deux restructurations, la banque voudrait économiser près d'un milliard d'euros par an d'ici 2025.

La fusion porte sur l'activité de banque de détail, c'est-à-dire les crédits et les offres de produits de placement auprès des

particuliers, des professions libérales, des entreprises de petite taille ou de taille moyenne, des associations ou des collectivités locales.

Or depuis mai-juin dernier, avec la crise sanitaire et les pertes de revenus liées au chômage partiel, les banques de détail ont doublé les refus d'octroi de crédit immobilier aux particuliers. Elles ne prennent d'autre part aucun risque avec les prêts étudiants ou les prêts aux entreprises en difficultés du fait des fermetures forcées, car l'État a débloqué dès mars une enveloppe de 300 milliards d'euros de garantie de prêts.

Pour maintenir, voire augmenter, les dividendes qu'elle versera à ses actionnaires, la Société Générale supprime des emplois, limite ses offres de crédits aux particuliers; cela tout en bénéficiant du soutien financier de l'État.

Léa Portier



Nos lecteurs écrivent : les dindons de la farce, spécial Noël

Je travaille dans une « petite » chaîne française de restaurants en tant que serveuse. Mise à l'arrêt pendant ces deux confinements, un service de livraison (déjà existant avant) permet au patron de poursuivre une partie de son activité.

Mercredi 9 décembre, j'ai reçu, ainsi que mes collègues, un message de mon employeur indiquant que « le gouvernement a décidé d'apporter un soutien supplémentaire pour les restaurants pour faire face aux congés payés accumulés lors du confinement »; nous devons donc le rencontrer afin de signer le document

correspondant. Afin de savoir exactement de quoi il retournait, j'ai demandé que l'on m'envoie le document à l'avance, ce qui m'a été refusé.

Nous l'avons découvert avec pour objet: « dix jours de congés payés imposés ». Il y est mentionné que « dix jours de congés payés seront posés d'office

du 8 au 19 janvier. » Mais il devait être signé, précédé de la mention « lu et approuvé ». De quelle approbation s'agit-il ?

N'est-il pas choquant et révoltant de voir des congés accumulés pendant quatre mois de travail partir en fumée pour que ces aides du gouvernement finissent dans les poches des patrons? Eux sont subventionnés, et ils nous volent nos congés.

L. D., une lectrice du Puy-de-Dôme



RATP : public, privé, ne nous laissons pas diviser

Les travailleurs de la RATP étaient appelés à faire grève par la quasi-totalité des organisations syndicales le 17 décembre. Cet appel touchait particulièrement les conducteurs de bus concernés par le projet de décret dit CST (cadre social territorialisé).

Ce décret vise à modifier les conditions de travail et les salaires dans le cadre de la future mise en concurrence des lignes de bus de Paris et de banlieue. L'ouverture annoncée du réseau bus de la RATP, comme celle du réseau SNCF puis du métro, comporte une attaque massive contre les travailleurs de ces secteurs comme de tous les secteurs du transport routier et ferroviaire. Pour parvenir à leurs fins, les patrons du public et du privé tentent de diviser les travailleurs.

L'ouverture à la concurrence va toucher en premier le secteur bus de la RATP.

19 000 travailleurs des dépôts de bus se retrouveraient dans diverses filiales de droit privé, avec des conditions dégradées.

La note s'annonce lourde, avec une forte hausse du temps de conduite pour les conducteurs de bus, des horaires plus flexibles, des compensations perdues et, pour les mainteneurs, administratifs et encadrants, des horaires et repos inconnus. Tous les salariés seraient intégrés à la grille salariale de la filiale, avec un salaire généralement inférieur compensé par une prime, ce qui signifie aucune augmentation pendant longtemps et

un possible transfert tous les cinq ans d'une société de transport à une autre. Tout cela se traduirait aussi par une baisse importante des effectifs.

Depuis des années la politique de la direction de la RATP consiste, au nom du développement du groupe, à bloquer les salaires, à supprimer des postes dans bien des secteurs, à consacrer une partie des bénéfices à des prises de participation dans des réseaux de province et à l'étranger. Et c'est sans gêne qu'elle tient un discours visant à amarrer les travailleurs à la défense de l'entreprise, voire du service public, face à la concurrence.

Parmi les organisations syndicales, les positions sur cette ouverture à la concurrence varient. Certains la refusent au nom de la défense du monopole RATP

sur ses lignes. D'autres se limitent à exiger une convention collective commune d'un niveau plus élevé pour les diverses entreprises du secteur mises en concurrence, pour contrecarrer le dumping social lié au choix du transporteur le moins cher.

En fait, alors que l'État cherche à réduire ses dépenses dans le domaine des services à la population, des capitaux privés cherchent à s'y placer en bénéficiant de sa protection, par exemple dans le cadre de délégations de service public dans le domaine du transport de voyageurs. Mais, naturellement, les investisseurs privés veulent être sûrs de s'y retrouver financièrement.

Pour l'instant, les gros du secteur restent liés à l'État, propriétaire de la RATP. Keolis a pour actionnaire principal la SNCF à 70 %, les

30 % restants revenant à un fonds de pension, la Caisse de dépôt et placement du Québec. Quant à Transdev, son actionnaire principal est la Caisse des dépôts et consignations qui en possède 66 %, le reste appartenant au groupe capitaliste Rethmann.

Derrière le projet d'ouverture à la concurrence, il y a celui de dégrader les conditions de travail et d'accroître l'exploitation, afin que le secteur des transports de voyageurs devienne suffisamment rentable pour attirer des capitalistes privés. Les travailleurs n'ont pas à se faire d'illusions sur le rôle de l'État. Ce n'est pas lui qui les mettra à l'abri de la rapacité patronale. Pour s'opposer à cette offensive, ils ne peuvent compter que sur leurs propres forces.

Correspondant LO

SNCF – Lyon Part-Dieu : mobilisation contre une menace de sanction

À la gare de Lyon Part-Dieu, alors que depuis des années les conditions de travail se dégradent, la course aux économies s'accélère. Neuf postes doivent être supprimés aux guichets et le service de départ des trains est en pleine réorganisation.

Pour arriver à ses fins, la direction cherche à écarter tous les obstacles. C'est dans ce contexte qu'elle a convoqué en conseil de discipline Joël, un militant CGT combatif. Également candidat Lutte ouvrière aux dernières élections métropolitaines, il est menacé d'un dernier avertissement avant révocation. La direction lui reproche d'avoir traversé les voies dans la

gare pour permettre le départ d'un train à l'heure, une pratique courante et des accusations qui ne justifient en rien un conseil de discipline. Cette menace est en réalité un prétexte, qui vise à faire un exemple pour faire baisser la tête à ceux qui résistent au quotidien à l'exploitation.

Fin novembre, un petit groupe de cheminots, qui s'est consolidé durant la

grève des retraites, a lancé une pétition, relayée ensuite par la CGT et Sud. S'appuyant sur l'implication de cheminots du rang et de travailleurs des entreprises sous-traitantes, elle a remporté un franc succès, avec plus de 500 signatures dans la gare et au-delà. Des badges « Touche pas à mon Joe » ont été distribués en nombre, devenant un nouvel objet à la mode dans la gare, du cheminot à l'agent de sécurité, en passant par les travailleurs du nettoyage ou du ravitaillement des TGV, montrant que le militant attaqué est apprécié.

Finalement, en attaquant un militant, la direction a créé un courant de mobilisation. Mardi 15 décembre, le rassemblement organisé au pied de la tour In City, où se tenait le conseil de discipline, a été un succès. Ce même jour, les contrôleurs et conducteurs des dépôts de Lyon Part-Dieu étaient aussi appelés à la grève, contre de nouveaux roulements qui dégradent fortement leurs conditions de travail et de vie, et cela a été bien suivi.

Cette mobilisation est une première étape, pour que Joël n'ait aucune sanction. C'est aussi une préparation pour l'avenir, pour la riposte aux attaques futures.

Correspondant LO



PAULINE STIVALA

Paris Saint-Lazare : conducteurs en grève

Lundi 14 décembre une bonne partie des 700 conducteurs des lignes L, A et J de la banlieue de Paris Saint-Lazare se sont mis en grève à l'appel des militants syndicaux et sont venus à plus d'une centaine demander des comptes à la direction locale.

En effet, cette direction essaie de charger les journées de travail à l'occasion du changement de service. Entre 10 et 15 postes disparaîtraient et les charges de travail seraient réparties sur les postes restants!

La direction voulait sans doute souligner ce qu'elle appelle « son attachement au dialogue social » en venant accompagnée d'un huissier. Elle a justifié ses mesures en prétendant que les temps sont durs et a annoncé son intention de réduire les effectifs cette année et les suivantes. Reconnaisant avoir recensé pas moins de 600 réclamations sur les nouveaux roulements de travail proposés, elle a prétexté des difficultés techniques liées à l'informatisation des

horaires. Mais tous savent qu'il faut bien plus de conducteurs de trains pour construire des roulements qui ne soient pas dégradés.

Le même jour, sans qu'il s'agisse d'un appel concerté, les conducteurs étaient aussi en grève sur les lignes C et N de Paris-Austerlitz. Sur Paris Nord banlieue, il y avait également grève sur les conditions de travail. Les grévistes apprécient cette réaction simultanée, sachant que les mauvais coups des patrons n'épargnent personne et qu'il faut riposter. La journée s'est d'ailleurs conclue par un appel à une nouvelle date début janvier, sans exclure la possibilité d'exprimer d'ici là cette colère montante.

Correspondant LO



Technocentre-Renault Guyancourt : garantir les emplois et les salaires

Dans le cadre de son plan de suppression de 15 000 emplois dans le monde, dont 4 600 en France, la direction de Renault a envoyé le 8 décembre pas moins de dix mille mails aux salariés des bureaux d'études et des services administratifs, dont en grande partie ceux du Technocentre de Guyancourt, dans les Yvelines.

Renault ayant l'intention de supprimer 2 500 emplois dans ces services, le mail patronal est allé droit au but : informer les salariés sur « l'éligibilité de [leur] emploi à la rupture conventionnelle collective (RCC) ». Autrement dit, la direction "invite" 10 000 salariés sur les 15 000 travaillant dans les bureaux d'études et les services administratifs à quitter de leur plein gré l'entreprise, sous la menace insidieuse de ce qui pourrait advenir en cas de refus.

Depuis le début du confinement en mars, de nombreux salariés sont dispersés en télétravail. Renault en profite pour tenter de mettre en place sa réorganisation, basée sur les suppressions d'emplois et la réduction des salaires. Dans ce but, elle s'est livrée à un bombardement d'e-mails choquants, juste avant les congés de fin d'année. Or les salariés étaient peut-être confinés, peut-être isolés, mais la direction n'est pas sûre, loin de là, qu'ils accepteront de se laisser jeter dehors.

Avec la crise économique, alors que les grandes entreprises licencient massivement, perdre son emploi est la pire des choses pour un travailleur, et nul ne peut accepter le chômage comme perspective. Quant à la tentative de division entre ceux qui seraient « éligibles » à une RCC et ceux qui ne le seraient pas, c'est une vile manœuvre. Rien ne garantit en effet que ceux qui ne sont pas visés directement aujourd'hui ne le seront pas demain.

De toute façon, Renault a très largement les moyens de financer l'actuelle période de baisse d'activité. D'autant qu'il est largement aidé par l'État, c'est-à-dire l'argent public, qui lui a ouvert une ligne de prêt garanti de cinq milliards d'euros, octroyé nombre d'aides à l'innovation, primes à la conversion, soutien à l'ensemble de la filière, sans compter le financement du chômage partiel qui soulage grandement la trésorerie des constructeurs.

Ces attaques antiouvrières de grande ampleur

sont dans les cartons depuis longtemps. Cette période est une opportunité pour Renault, qu'il saisit pour tenter de préserver les profits et les dividendes des grands actionnaires. Or, les 25 milliards d'euros de bénéfices accumulés pendant les dix dernières années n'ont pas disparu. Ils ont servi et servent la spéculation. Mais c'est pour maintenir les emplois et garantir les salaires de tous, y compris ceux des prestataires et intérimaires, qu'ils doivent être utilisés.

Correspondant LO

Une Ghosnerie de plus

Le fisc français a saisi à titre conservatoire 13 millions d'euros sur les possessions de Carlos Ghosn, l'ancien patron de Renault. Il lui est reproché de s'être domicilié aux Pays-Bas en 2012, alors qu'il n'y habitait pas, pour y bénéficier d'une fiscalité plus favorable.

Depuis ses aventures au Japon, tout le monde sait que l'évasion est la vraie vocation de Carlos Ghosn, y compris l'évasion fiscale.

La Redoute – Wattrelos : pas touche à nos congés !



Mardi 8 décembre au matin, les travailleurs de La Redoute, à Wattrelos dans le Nord, ont appris que la direction voulait leur retirer trois jours de congés, pour cause de maintenance de l'usine. Avec la journée de solidarité, les deux jours de veille de fête, Noël et le Nouvel An, six journées de congés payés au total étaient retirés des compteurs.

La quasi-totalité de l'équipe du matin a donc débrayé pour montrer son

mécontentement. L'équipe d'après-midi a remis ça avec une très grande partie des salariés en débrayage. Pour la première fois depuis longtemps, le site logistique s'arrêtait à plus de 95 %. Lors du débrayage, l'équipe du matin a voté la poursuite du mouvement dès le jeudi 10 décembre, jour de la réunion du CSE qui devait entériner la mesure.

Mercredi, alors que la mobilisation s'organisait pour le lendemain, la

direction, par l'intermédiaire des agents de maîtrise, annonçait qu'elle prendrait ces trois jours sur la caisse de fonds de chômage qui existe encore à La Redoute. C'était un recul en bonne et due forme. À la réunion du CSE, la direction, qui n'a pas peur du ridicule, déclarait que grâce au dialogue social elle avait pu trouver un accord satisfaisant pour tous.

Ce recul, les travailleurs l'ont imposé grâce à leur unité et leur détermination, dans les débrayages qui étaient bien partis pour se poursuivre si la direction avait maintenu le vol des trois jours de congé.

Cette direction à l'offensive sur la discipline, les conditions de travail, les salaires, fanfaronne moins quand tous les travailleurs s'y mettent.

Correspondant LO



SMRC Rougegoutte : en grève contre le vol des pauses

La quasi-totalité des ouvriers de l'équipe de nuit, dont des intérimaires des deux bâtiments de l'usine SMRC (ex-Reydel) de Rougegoutte, dans le Territoire de Belfort, ont débrayé entre 22 heures et 1 heure dans la nuit du 7 décembre. Dans la foulée, ceux de l'équipe du matin et de l'après-midi se sont mis en grève.

SMRC est un sous-traitant produisant des panneaux de porte et des planches de bord uniquement pour l'usine PSA de Sochaux, à quelques kilomètres de là. La majorité des ouvriers en grève ont refusé la décision de la direction SMRC selon laquelle à partir du 2 mars, au nom de la compétitivité, les 586 ouvriers en équipe, dont 300 intérimaires, n'auraient plus que trente minutes de pause après la suppression de deux pauses de dix minutes. La cadence est passée de 64 à 74 pièces par heure en six mois. Faire chaque planche de bord en 48 secondes engendre des douleurs liées aux gestes répétitifs et, pour les grévistes, perdre vingt minutes de pause est insupportable.

L'accès de l'usine leur étant interdit, plus d'une centaine de grévistes par équipe sont tous les jours rassemblés sur le parking tous en même temps, depuis le vendredi 11 décembre. Derrière le vol des pauses se profile l'accord de

compétitivité de SMRC refusé par les syndicats CGT, FO, CGC, qui soutiennent la grève. Il comporte la suppression d'une partie des quinze jours de RTT, la baisse de la majoration des heures de nuit de 20 à 10 %.

Conscients des attaques à venir, les grévistes étaient d'autant plus déterminés que SMRC va toucher 80 000 euros du plan gouvernemental d'aide à la relance des entreprises, et que l'État l'a indemnisé intégralement de l'activité partielle de la période du confinement.

La direction prend ainsi prétexte de la crise sanitaire pour remettre en cause les conditions de vie et de travail à l'usine, les rendant de plus en plus insupportables.

Après une semaine de grève, la direction de SMRC a dû reporter la suppression des pauses à une date ultérieure et octroyer une prime de 150 euros.

Les grévistes ont repris le travail, fiers de s'être fait respecter.

Correspondant LO

GRDF – Nantes : soutien aux grévistes

Jeudi 12 décembre, les travailleurs de différentes entreprises se sont retrouvés à plus d'une centaine sur le site GRDF de Saint-Herblain, près de Nantes.

Les travailleurs de GRDF sont mobilisés depuis deux semaines (la prochaine date est le 24 décembre). Ils craignent en effet que les nouvelles réglementations concernant l'accès au gaz des particuliers ne finissent par supprimer certains de leurs emplois.

De plus, alors que les interventions des salariés de GRDF sur le terrain et chez les particuliers n'ont pas cessé durant les deux

confinements, la direction de l'entreprise a fait le choix de verser des primes Covid de 1 000 euros essentiellement à certains encadrants !

La mobilisation dure. Ce mouvement peut faire tache d'huile et c'est ce que craint le patronat des différentes entreprises du secteur.

Les travailleurs continuent à populariser leur mouvement, conscients que cela peut faire leur force.

Correspondant LO

Agents d'entretien des lycées d'Île-de-France : ça craque

Le gouvernement n'a pas le monopole de l'imprévoyance face à la deuxième vague de la pandémie : Valérie Pécresse, la présidente LR de la région Île-de-France, se distingue particulièrement concernant la situation sanitaire des lycées franciliens.

La région est l'employeur des 8500 agents d'entretien dans les lycées, chargés de nettoyer les salles, d'assurer les repas dans les cantines et la sécurité incendie. Le fonctionnement des lycées et la sécurité sanitaire des 600 000 élèves et membres du personnel reposent sur eux. Avec les risques sanitaires, la charge de travail est augmentée, puisque s'y ajoute la désinfection fréquente du matériel et des locaux.

De plus, nombre d'agents sont particulièrement exposés et eux-mêmes absents en raison du Covid : près d'un millier à la mi-décembre sont en autorisation spéciale d'absence, étant cas-contacts ou personnes fragiles, ou parce qu'ils ont contracté la maladie. Avec toujours plus de travail à toujours moins nombreux,

les agents croulent dans nombre d'établissements sous le stress et devant l'impossibilité d'effectuer correctement leur travail.

Valérie Pécresse s'est vantée d'avoir anticipé la situation. C'est tout l'inverse. En tout et pour tout, il y a eu en cinq ans une augmentation de l'effectif de 53 agents, alors que la population lycéenne a bondi de plus de 17 000 élèves sur la période. Et depuis l'apparition de la pandémie non seulement elle n'a pas embauché, mais elle se refuse jusqu'à aujourd'hui à titulariser les nombreux contractuels présents dans les lycées, embauchés en CDD durant l'année scolaire.

Fin août, son alibi était « d'organiser le remplacement en temps réel de tous les personnels qui risquent de manquer » à la rentrée et

de mettre sur pied un fonds d'urgence RH Covid-19. En réalité, son unique plan consiste à permettre aux établissements d'embaucher, à la place de la région, mais uniquement des intérimaires et pour de courtes durées.

Il faudrait au contraire embaucher massivement et à des salaires décentes des milliers d'agents, et ce ne sont pas les candidats qui manquent à Pôle emploi. Dans plusieurs établissements, la lutte s'organise. Au lycée Dorian, à Paris, neuf agents sur vingt-trois sont absents et non remplacés. Suite à une assemblée de tout le personnel, une pétition a été massivement signée, avec le soutien des parents d'élèves, réclamant l'embauche pour l'année de quatre agents supplémentaires et le remplacement systématique de tous les absents, ainsi que la mise à disposition d'un vestiaire décent. Les revendications des agents sont devenues l'affaire de tous.

Correspondant LO



Bibliothèque Sainte-Barbe – Paris : MOET mais pas pigeon

Depuis le début décembre, les moniteurs étudiants (MOET) de la bibliothèque universitaire Sainte-Barbe, dans le 5^e arrondissement de Paris, sont en grève les samedis.

Ils s'opposent au rattrapage des heures en cas de fermeture de la bibliothèque pour confinement et au jour de carence imposé dans les cas de Covid.

Les bibliothèques universitaires embauchent tous les ans des étudiants sous un statut précaire. Ces contrats de MOET s'adressent généralement à ceux des dernières années du cycle universitaire, et apportent souvent un soulagement en permettant de ne plus dépendre des contrats encore plus précaires trouvés dans le privé pendant les premières années d'université. Mais avec le deuxième confinement, la direction a annoncé une fermeture de plusieurs jours, dont les heures seraient à récupérer ensuite. En cas de fermeture totale, il n'était pas certain que les heures soient payées, et les personnes absentes pour Covid perdraient le jour de carence.

C'est avec un certain mépris que plusieurs étudiants ont été reçus, et la direction en a rajouté en annonçant que les contrats seraient encore précaires dans le courant de l'année 2021, devenant des contrats de vacances sans plancher horaire ni congés payés.

Sur les 24 MOET de la bibliothèque Sainte-Barbe, 23 se sont mis en grève, visant les samedis, jours pendant lesquels ils forment une part importante du personnel, et obligeant la direction à fermer deux samedis d'affilée. Quand les MOET prennent le large, le bateau coule ! La direction a été contrainte de reculer face à la mobilisation sur le jour de carence pour les congés maladie en cas de Covid.

Ils ont pu vérifier le soutien des usagers, étudiants eux-mêmes, mais aussi de bon nombre de salariés de la bibliothèque.

Correspondant LO

CHU – Nantes : imposer le maintien des lits et des emplois !

Le projet de transfert du CHU nantais sur l'île de Nantes était estimé à 953 millions d'euros, dont environ 225 millions subventionnés par l'État, tout en prévoyant la disparition de près de 350 lits et de 800 emplois à temps plein et à temps partiel.

La facture pharaonique de ce transfert, avoisinant maintenant selon les estimations jusqu'à 1,5 milliard, se base sur un endettement considérable. Or, depuis

déjà des années, les politiques des gouvernements successifs obligent l'hôpital à rechercher des recettes permettant de payer les intérêts aux banques, ces dernières se substituant de plus en plus à l'État pour financer ce service public essentiel pour la population.

Dernièrement, après avoir défendu le projet tel quel pendant sa campagne, la maire PS de Nantes Johanna Roland a proposé au conseil municipal de se

prononcer pour l'augmentation de la capacité des lits. De son côté, l'opposition municipale qui a manifesté contre le projet samedi 12 décembre n'est pas dénuée d'arrière-pensées politiciennes.

Il n'en reste pas moins que, dans une région où la croissance démographique est de 10% par an, envisager des suppressions de lits et de personnel au profit de l'ambulatoire est criminel.

Correspondant LO

Tereos – Nantes : les travailleurs se mobilisent



Face aux inquiétudes concernant leur emploi, les travailleurs de Tereos, à Nantes, ont fait grève mercredi 9 décembre.

Cette coopérative sucrière est en réalité un groupe mondial, implanté dans 18 pays sur tous les continents et employant plus de 22 000 travailleurs, dont 4 000 en France.

Alors que le groupe annonce un bénéfice net de 24 millions d'euros pour l'an dernier, après une perte de 260 millions sur l'exercice précédent, une partie des associés coopérateurs (des

betteraviers et des agriculteurs) souhaiteraient fermer certains sites de production et donc y supprimer les emplois.

En réaction, les directions syndicales de Tereos ont lancé un appel à la grève tout en se positionnant comme de loyales partenaires face à la direction actuelle.

« Nous réitérons notre soutien à la gouvernance du groupe en place, qui grâce à sa stratégie a su valoriser les matières premières agricoles et développer l'emploi », écrivent-elles ainsi aux

associés coopérateurs dans une lettre ouverte datée du 2 décembre.

Mais il n'est pas sûr du tout que les travailleurs ayant fait grève aient voulu soutenir l'actuelle direction et certains disent déjà : « Il serait temps de se bagarrer pour défendre nos propres intérêts ! »

Ils ont raison d'être méfiants et il est certain que les travailleurs de Tereos devront s'organiser par eux-mêmes pour déjouer les pièges tendus par la direction, actuelle ou future.

Correspondant LO

FedEx – Roissy : des débrayages qui font du bien

Entre le 8 et le 10 décembre, plusieurs centaines de travailleurs ont participé à des débrayages à l'appel des syndicats sur le site de FedEx situé dans la zone aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle.

Dans cette entreprise de transport de colis, où travaillent près de 3 000 personnes, dont 700 intérimaires, l'activité a continué pendant tout le confinement du printemps, mais la direction a refusé de verser une prime Covid. Alors lorsqu'elle a annoncé une augmentation générale de seulement 24 euros brut, cela a été jugé insultant par nombre de salariés. Ils se sont mobilisés pour une

vraie augmentation des salaires et, dans l'immédiat, une prime de 500 euros pour la période des fêtes. Cela a aussi été l'occasion de dénoncer le manque de matériel de manutention, les contrats à temps partiel qui ne permettent pas de joindre les deux bouts, et les modifications d'horaires imposées dans certains secteurs où les travailleurs se retrouvent à faire des journées à rallonge.

FedEx aurait largement les moyens d'augmenter les salaires ainsi que d'embaucher : sur trois mois, de juin à août 2020, son bénéfice a atteint 1,28 milliard de dollars, pour un chiffre d'affaires en hausse de 13% par rapport à la même période en 2019.

La direction a prétendu dans la presse que la production n'avait pas été affectée par les débrayages. Mais cela ne l'a pas empêchée d'essayer d'intimider les grévistes, en dépêchant un huissier sur le lieu de travail ainsi qu'en envoyant un mail à chacun d'entre eux.



Comme tout patron, FedEx n'a peur que d'une chose : que les ouvriers redressent la tête et réagissent collectivement. Ces actions ont apporté une bouffée d'oxygène, d'autant plus que, pour beaucoup, c'était leur

premier débrayage. Même si la direction n'a pas reculé, c'est un encouragement pour tous ceux qui refusent de continuer à se serrer la ceinture pour les profits des actionnaires de FedEx.

Correspondant LO

Transport aérien : les actionnaires coûtent cher

Le ministre des Transports a annoncé qu'il allait aider le groupe Air France-KLM. Après avoir accordé 7 milliards d'euros à Air France, il envisage d'en ajouter 4 à 5.

De son côté, de Juniac, l'ancien PDG d'Air France et actuel directeur général de l'IATA (Association internationale du transport aérien), a déclaré que les compagnies aériennes allaient avoir encore besoin de 70 à 80 milliards de dollars d'aides supplémentaires.

Il ne s'agit pas de sauver les emplois, puisque Air France pousse des milliers d'agents au départ volontaire. Il s'agit de renflouer

les actionnaires, « quoi qu'il en coûte », comme dirait Macron.

Il y a une vingtaine d'années, quand Air France, déjà remis à flot par l'État, recommença à faire des profits, le gouvernement PS-PCF d'alors, celui de Jospin, ouvrit le capital de la compagnie aux parasites de la finance. Les mêmes parasites, après avoir accumulé et empoché les bénéfices, appellent maintenant l'État à la

rescousse pour qu'il recapitalise Air France. Privatiser les bénéfiques, nationaliser les pertes, ce sont les deux faces d'une même politique de l'État au service des gros actionnaires.

Comme il n'y a pas de petit bénéfice pour ces gens-là, on a même vu Flying Blue, le programme de fidélité d'AF-KLM, demander à ses membres d'offrir leurs miles (des primes accordées aux « voyageurs fréquents ») au personnel soignant. Une façon pour la compagnie de soigner son image sans bourse délier.

Si, disent-elles, le présent est morose, les directions des compagnies se projettent toutes dans l'avenir. Le patron d'Air France a déclaré que Transavia, compagnie low-cost d'AF-KLM, sera un « atout précieux » lors de la reprise. Profitant de la crise, il a de fait liquidé son autre compagnie low cost, Hop!, et transféré ses créneaux (ses droits de décollage et d'atterrissage) à Transavia, où les hôtesses et stewards sont payés nettement moins.

Du côté des autres compagnies, low cost ou non, opérant en France, le tableau

est le même. L'État vient ainsi d'accorder 80 millions à Corsair dans le cadre d'un plan d'aide globale de 300 millions. Ryanair, lui, annonce qu'après la crise du Covid « la baisse des coûts permettra de capitaliser sur les nombreuses opportunités particulièrement là où les compagnies concurrentes ont tranché dans leurs capacités ou fait faillite ». En clair, comme ses concurrentes, Ryanair s'affûte les dents pour dévorer les compagnies qui battraient de l'aile, tout comme d'ailleurs Easy Jet.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Maroc-Israël : diplomatie trumpienne

Par trois tweets successifs postés le 10 décembre, Trump, le président américain actuel, a d'une part reconnu la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, d'autre part annoncé des « relations diplomatiques complètes » entre les « deux grands amis » des États-Unis, Israël et le Maroc. Cela constituerait à ses yeux une « percée massive pour la paix au Moyen Orient ».

Le feu vert de Trump renforce le souverain marocain Mohammed VI dans la question du Sahara occidental, où le pouvoir s'est embourbé depuis 45 ans, refusant de reconnaître le droit des habitants à l'autodétermination et à l'indépendance. Obtenir le soutien du grand ami américain pourra sans doute aussi attirer celui des puissances européennes,

en particulier de la France, autre pays ami qui conserve le Maroc dans sa zone d'influence.

Le ministère français des Affaires étrangères s'est d'ailleurs empressé dès le lendemain de féliciter le Maroc pour la seconde phase des annonces de Trump, la reprise des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël. Par cette normalisation,

le pouvoir marocain marque qu'il tourne le dos aux revendications de la population palestinienne, à son droit à l'existence nationale, et au soutien que lui portent, depuis des décennies, les peuples des autres pays arabes. Il est vrai que le soutien du pouvoir marocain à la cause palestinienne n'a jamais été autre chose que symbolique.

Il est vrai aussi que les relations israélo-marocaines étaient déjà très « normales », comme l'a précisé le ministre marocain des Affaires étrangères. Même discrète, la coopération sur les questions militaires et de renseignement a toujours été étroite. Israël



Combattants du Polisario.

a aidé le pouvoir marocain à obtenir des armes et du matériel de renseignement, à les utiliser avec efficacité. Désormais cette coopération militaire se fera au grand jour. Peu soucieux des réactions de la population face à son mépris affiché de la question palestinienne, Mohammed VI a fait violemment disperser les rassemblements de protestation appelés le 14 décembre devant le parlement de Rabat. En cédant avec empressement à la manœuvre de Trump, il espère renforcer son rôle dans la région, en tant que dirigeant du sixième pays arabe ayant reconnu Israël

et soutenant la politique de l'impérialisme américain au Moyen-Orient.

En prétendant cyniquement faire avancer la paix dans la région, Trump alimente les conflits, non seulement au Sahara occidental, non seulement en Israël et dans les territoires que celui-ci occupe, mais dans tout le Proche-Orient où sa politique vise à isoler et acculer l'Iran. Il cherche aussi à verrouiller la diplomatie américaine au cas où son adversaire Biden voudrait lui apporter quelque inflexion; tout cela aux dépens des peuples de la région.

Viviane Lafont

Nouvelle-Calédonie : le pillage du nickel continue

Le conflit qui oppose les partis nationalistes kanaks à l'État français et au trust brésilien Vale au sujet de la vente de son usine de nickel de Goro a pris une nouvelle dimension lundi 7 décembre.

La solution choisie par Vale, soutenue par l'État français, était la vente de cette usine à Trafigura, une entreprise suisse de négoce de matières premières, associée pour l'occasion à la province Sud du territoire dirigée par les « loyalistes », la droite et l'extrême droite proche de la bourgeoisie caldoche. Les nationalistes kanaks dénoncent le fait qu'au travers de ce montage, toute une partie du nickel, la principale richesse de la Nouvelle-Calédonie, continue d'être pillée par quelques multinationales et d'échapper aux Kanaks.

Effectivement, sur les deux autres usines qui exploitent le nickel de l'archipel, la principale, La Société Le Nickel, qui exploite le filon depuis 1870, est aujourd'hui propriété d'Eramet et de la famille Duval, une famille bourgeoise du Puy-de-Dôme, 249^e fortune de France. La troisième usine, celle de Koniambo, est détenue par la Sofinor, une société contrôlée par la province Nord et les

nationalistes kanaks, associée à Glencore, trust minier basé en Suisse. Cette position de la Sofinor à Koniambo est le fruit de la politique de l'État français lors des accords de Nouméa, qui cherchait à intégrer économiquement et politiquement les nationalistes kanaks en leur concédant quelques positions.

Pour contrer l'opération entre Vale et Trafigura et faire pression sur l'État français, les partis kanaks ont organisé depuis août protestations et manifestations avec le mot d'ordre « usine sud = usine pays ». Ils ont poussé une offre alternative à celle de Trafigura et de la province Sud : l'usine de Goro serait reprise par la Sofinor, associée pour l'occasion à un trust minier coréen Korean Zinc. L'État français, sans qui rien ne se fait réellement en Nouvelle-Calédonie quand il s'agit du nickel, s'est retranché derrière le droit de propriété de Vale pour avaliser de fait l'opération avec Trafigura.

Mi-novembre, alors que

la vente se précisait, les nationalistes kanaks ont multiplié les mobilisations. Mais le 7 décembre, Korean Zinc a annoncé abandonner la partie, rendant caduque l'offre de Sofinor. Les partis nationalistes kanaks ont alors augmenté la pression avec des barrages sur les routes, des voitures incendiées, l'intrusion dans l'usine de Goro, des affrontements avec la gendarmerie... Des caldoches ont répliqué en organisant des contre-barrages, certains ayant sorti leurs fusils, dans des scènes qui évoquaient à beaucoup les événements des années 1980. Enfin, le 12 décembre, les loyalistes rassemblaient 23000 personnes dans une manifestation à Nouméa contre « les violences ».

Finalement le gouvernement français a invité les partis kanaks à de nouvelles négociations. Il est possible que l'État intervienne pour que la Sofinor soit invitée à faire partie des actionnaires de Goro avec la province Sud, ce qui pourrait satisfaire les partis kanaks. Quant à être une garantie pour les travailleurs du secteur, c'est une autre affaire.

Serge Benham



Protestation du 21 août.

Macron-Sissi : la médaille et son revers

Tout s'était si bien passé le 7 décembre entre Macron et Sissi, le président-dictateur égyptien venu récupérer un stock d'armement très important, qu'on aurait pu croire la séance close. Eh bien, non ! Une partie des petits à-côtés, qui devaient rester secrets, ont été révélés et ont fait scandale. Pas en France, certes, mais au moins en Italie.

Macron voulait tellement flatter son collègue égyptien qu'il a tenu à lui remettre la Légion d'honneur. Et pas n'importe laquelle, la plus prestigieuse, la Grand-Croix. Certes, il ne s'agit que d'une breloque qui ne flatte que ceux qui sont prêts à l'être. Mais le décorum républicain veut que cette décoration soit attribuée aux hommes (beaucoup plus rarement aux femmes) ayant rendu des services méritoires à la république française, selon les valeurs propres aux possédants. Macron, sentant que cela pouvait soulever quelques remous, a gardé secrète cette cérémonie.

Seulement voilà, les services secrets égyptiens accompagnant Sissi, eux, ont filmé la scène de décoration. Et une fois rentrés au pays, pour flatter leur cher président, ils l'ont fait diffuser sur la télévision égyptienne. Le film de la cérémonie est sorti d'Égypte et a été rendu public en Italie.

En janvier 2016, le corps de Giulio Regeni, jeune doctorant italien en sociologie travaillant avec les syndicats en Égypte, avait été retrouvé sur le bord d'une route, mutilé par suite de tortures. Le scandale a été grand en Italie, et n'a pas été oublié entraînant des protestations chaque fois qu'un gouvernement italien ou européen affiche sa proximité avec le dictateur du Caire. Cette fois, c'est Corrado Augias, journaliste et écrivain de gauche connu, qui a annoncé qu'il allait démonstrativement se rendre à l'ambassade de France pour rendre la légion d'honneur aux autorités françaises qui l'en ont décoré.

Le scandale portera sans doute un peu ombrage à Macron. Mais l'important n'était-il pas de cajoler un allié qui, tout dictateur qu'il est, peut s'avérer important pour les visées stratégiques de l'impérialisme français, sans parler de ses ventes d'armes ?

Paul Sorel